Nouvelles d'Europe Octobre 2014 N° 1444

La Commission européenne de Jean-Claude Junker

François Vié. Chronique hebdomadaire d'actualité sur l'Union européenne. Diffusion sur Radio PFM (99.9)
Les chroniques peuvent être écoutées et lues sur nouvellesdeurope.com

com.



Octobre 2014

La Commission européenne a souvent été critiquée comme une bureaucratie, se mêlant de tout et sans contrôle démocratique. Il est un fait que chacun des 28 commissaires avait tendance à proposer ses textes, y compris au mépris du principe de subsidiarité, qui veut que l'on ne fasse pas au niveau européen, ce qui peut être mieux fait au niveau national. Les commissaires, peu connus du public, communiquaient tous sans cohérence, entretenant une impression d'irresponsabilité. De plus José Manuel Barroso, président de la Commission sortant, a fait preuve de suivisme vis-à-vis des chefs d'Etats, ce qui, en 10 ans de mandat, a considérablement affaibli cette institution.

Jean-Claude Junker, nouveau président de la Commission, a entrepris de bousculer ces pratiques pour ressusciter une Commission dynamique et efficace.

- Tout d'abord, la nouvelle Commission est plus politique : outre le fait que son président est issu de la majorité élue au Parlement européen, Jean-Claude Junker a choisi des commissaires qui ont une expérience politique. On compte parmi eux 5 anciens premiers ministres, 4 vice-premiers ministres, 19 anciens ministres, 8 anciens membres du Parlement européen.
- Ensuite elle est organisée autour de 7 vice-présidents, chargés des dossiers prioritaires. Chacun aura à coordonner les autres commissaires dans son domaine :
 - Emploi-croissance-investissement.
 - Marché unique, notamment numérique.
 - Energie et climat.
 - Union économique et monétaire (Zone euro)
 - Affaires étrangères et sécurité.
 - Etat de droit, droits fondamentaux, institutions.
 - Budget.

Cette formule, d'une Commission plus politique, organisée autour de 7 vice-présidents et de priorités claires, est propre à la renforcer vis-à-vis des Etats et lui redonner son rôle moteur de la construction européenne.

La Commission Junker recèle d'autres surprises : sur des dossiers sensibles, les commissaires choisis sont à contre-emploi : un Anglais pour réguler la finance, un Français pour assumer la rigueur, un Grec pour réformer la politique d'immigration. On peut se demander si ces commissaires défendront l'intérêt collectif européen, s'ils doivent pour cela s'opposer aux intérêts du pays qui les a désignés. Certains commissaires ont été malmenés lors de leurs auditions par le Parlement européen : à l'éducation a été proposé un Hongrois alors que ce pays connaît une dérive autoritaire et populiste. Quant au commissaire à l'énergie, il s'agit d'un Espagnol qui a des intérêts dans l'industrie pétrolière. A l'issue des auditions, seule la candidate à l'Union énergétique, qui s'est avérée incompétente, a été éliminée. Les autres ont été sauvés au nom de l'équilibre des tendances politiques.

Chaque pays de l'Union a désigné un commissaire, mais c'est Jean-Claude junker qui a attribué les portefeuilles. La nouvelle Commission fait ainsi la part belle aux pays du Nord et de l'Est. 5 des 7 vice-présidents viennent de petits pays de l'Est de l'Union. Des portefeuilles importants sont confiés à des commissaires tchèque et roumain.

Elle est dominée par les conservateurs, puisque les pays de l'Union sont majoritairement de droite. Cela étant, elle est soutenue par une coalition au Parlement Européen des conservateurs, des libéraux et des socialistes. Cette majorité sera attentive à ce que les promesses de Claude Junker soit tenues, c'est-à-dire porter plus d'attention que la précédente Commission, à la croissance, à l'emploi, à l'équité sociale.